

# Climat, développement et développement durable en Afrique



*Le développement durable est communément perçu comme le développement qui assure la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures. Il repose sur la conciliation de trois dimensions, économique, environnementale et sociale. Référence centrale des trois conventions internationales d'environnement, il a été porté et médiatisé par le Sommet de la Terre à Rio en 1992.*

**L**a convention sur la diversité biologique et surtout celle sur la lutte contre la désertification privilégient plutôt l'échelle locale du développement durable. La signification globale, planétaire du développement durable s'affirme quant à elle en relation avec le réchauffement climatique. Les conclusions de Rio avancent en effet explicitement la réduction des gaz à effet de serre (GES) ou l'atténuation comme la condition nécessaire pour tendre vers une trajectoire de développement plus durable. Atténuation et développement durable sont donc deux concepts qui vont de pair dans leur dimension transfrontière et globale.

Une décennie plus tard, les négociations internationales identifient quatre domaines-clés pour le dialogue, la coopération et l'action de long terme sur le changement climatique pour imprimer un nouvel élan dans la mise en œuvre de la Convention. Il s'agit du développement durable, des technologies, de l'adaptation et des opportunités de marché (COP11 : décembre 2005).

Le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Protocole de Kyoto sont les premiers outils de la Convention pour aider les pays Partis à orienter leur développement et/ou leur économie vers une trajectoire de développement plus durable. Ils restent les outils principaux et apportent une réponse fondée sur le contrôle et sur la réduction progressive des émissions de carbone. Cette réponse s'appuie à la fois sur le recours à des instruments réglementaires comme les quotas d'émissions par pays et sur des instruments de marché comme la vente de permis d'émission aux entreprises. À travers le Mécanisme de Développement Propre (MDP) par exemple, les entreprises acquérant ces permis pour développer leurs activités contribuent au financement de projets énergétiques plus sobres en émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les pays en développement.

Ces mécanismes d'atténuation obéissent à une logique de pays du Nord, tant par la nature des outils utilisés, comme les marchés de permis négociables, les quotas et les mécanismes de contrôle mis en place, que par la logique sous-jacente au MDP, logique de compensation des émissions et non de réponse *a priori* aux besoins

**Youba SOKONA,**  
**Mélanie REQUIER-DESJARDINS**  
**et Al-Hamndou DORSOUMA**

**Youba SOKONA, Secrétaire Exécutif de l'OSS.**

**Mélanie REQUIER-DESJARDINS, Coordinatrice du Programme Environnement de l'OSS.**

**Al-Hamndou DORSOUMA, Membre du Programme Environnement de l'OSS.**

[youba.sokona@oss.org.tn](mailto:youba.sokona@oss.org.tn)  
[melanie.requier@oss.org.tn](mailto:melanie.requier@oss.org.tn)  
[dorsouma.alhamandou@oss.org.tn](mailto:dorsouma.alhamandou@oss.org.tn)

des pays du Sud. L'IIED<sup>1</sup> a par exemple mené une étude comparant le manque à gagner des producteurs locaux africains si le système de l'empreinte carbone est appliqué sur leurs produits alimentaires d'exportation à la réduction consécutive des émissions britanniques de GES. Les bénéfices de ces exportations pour les producteurs locaux sont de l'ordre de 1 million de livres, ce qui représente seulement 0,1% des émissions de carbone de la Grande-Bretagne (Toulmin C., 2007).

L'Afrique est le continent où le taux de pauvreté est le plus élevé au monde. La majorité de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté (1\$/hab./j). C'est aussi le continent le plus faiblement industrialisé. Bien que préjudiciable pour son développement socio-économique et technologique, la faible industrialisation et le très bas niveau de développement de la majorité des pays africains font du continent la région du monde qui contribue le moins aux émissions de GES, 4% seulement des émissions globales. Les conclusions du rapport Stern sur l'économie du changement climatique indiquent que la hausse probable de 5 à 6°C des températures entraînera d'ici 2100 une perte de 5 à 10% de la production mondiale, et 3 à 4 fois plus dans les pays pauvres, très vulnérables. À un tel rythme, l'Afrique risque de s'enfermer dans un cercle de décroissance et de crises.

L'adaptation vient d'émerger comme une priorité au sein de l'United Nations Convention on Climate Change (UNFCCC) (COP11 : décembre 2005 et COP12 : novembre 2006). Dans l'architecture de la convention et dans les activités qu'elle sous-tend, cette notion représente l'ouverture vers le Sud, en particulier les pays les plus pauvres, et la prise en compte de ses spécificités vis-à-vis du changement climatique. Porteuse de nombreux espoirs avant même qu'elle ne soit concrètement définie, elle est au défi de répondre à de nombreuses attentes. À l'opposé de l'atténuation, l'adaptation se présente comme la déclinaison d'actions localisées entreprises à l'échelle communautaire, parfois même à celle du producteur, pour limiter les impacts négatifs du réchauffement et développer une résilience accrue aux variations climatiques. De ce fait, l'adaptation a un caractère intrinsèquement contextuel qui rend difficile toute solution générique sur le modèle de l'atténuation des GES.

Dans le contexte actuel du développement de l'Afrique, pour les régions rurales, l'adaptation, c'est par exemple l'utilisation de semences à cycle court pour faire face à la réduction de la durée de la saison des pluies. C'est aussi la mobilité des animaux pour tirer parti d'épisodes de pluies très localisés. C'est

enfin la migration saisonnière ou la diversification des activités. Toutes ces pratiques spontanées, encore mal inventoriées et peu évaluées, ne sont *a fortiori* pas relayées dans des cadres stratégiques nationaux mobilisateurs.

Dans le contexte de l'UNFCCC, l'adaptation est mise en relation avec la notion de vulnérabilité des systèmes environnementaux, économiques, sociaux et politiques. La vulnérabilité désigne le degré d'exposition d'un système, l'insuffisance des moyens qui permettent de faire face aux risques et d'y être résilient. Elle englobe le manque de moyens économiques, financiers et monétaires mais aussi de réseaux sociaux, de capitaux humains et culturels au plan individuel ainsi que d'infrastructures collectives. Plus un pays est vulnérable, plus sa capacité d'adaptation au réchauffement climatique est faible, plus l'impact négatif des effets de ce réchauffement sur son produit intérieur brut (PIB) est important.

En Afrique, où le capital naturel représente jusqu'à 50% de la richesse des pays et plus (Banque mondiale, 2006), l'adaptation et la lutte contre la pauvreté passent par l'investissement dans le capital naturel (Loyer et Giraud, 2006), par la lutte contre la dégradation des terres et la désertification, par la valorisation des atouts naturels des pays, de leur biodiversité, à ne pas confondre avec leur prédation. Les actions de lutte contre la désertification sont caractérisées par leur caractère local et contextuel selon les milieux naturels et humains. Ce sont en général des techniques classiques de conservation des eaux et des sols, de fixation des dunes ou des berges des cours d'eau, de reboisement, ou des processus temporaires de migration. Ces actions incluent aussi des opérations d'éducation et d'alphabétisation, de soutien aux initiatives génératrices de revenus, de définition de règles locales d'usage des ressources par la mise en place de concertation entre les différents pôles de pouvoirs locaux comme les collectivités locales, les chefs de terre, les chefferies coutumières, les comités villageois de gestion..., et les populations d'usagers. Elles incluent également une meilleure planification des établissements humains et des systèmes de mobilité associés. Bref, ce sont des actions de développement au vrai sens du terme.

Concrètement, l'adaptation renvoie à différents types d'efforts. Les réponses adaptatives sont des interventions locales ciblées qui sont basées sur des recettes technologiques ou des savoirs locaux. Elles sont souvent sectorielles, voire reposent sur des infrastructures spécifiques. Ces réponses adaptatives sont de

1. International Institute of Environment and Development.

court terme et en aucune manière elles ne constituent un frein au réchauffement climatique. En revanche, elles sont nécessaires pour pallier les effets immédiats du réchauffement climatique. Elles ne permettent pas de répondre à l'incertitude qui prévaut sur l'avenir du climat. Elles doivent être renforcées par le développement d'une capacité collective d'adaptation intégrant l'ensemble des vulnérabilités en présence.

En Afrique, les secteurs vitaux de développement sont intrinsèquement liés au climat. Il en est ainsi de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie, des domaines pour lesquels la prise en compte des liens entre climat et développement est la plus urgente et nécessaire. En effet, par exemple, la question des ressources en eau y est très paradoxale. D'un côté, il y a les pays d'Afrique du Nord qui, malgré leur faible disponibilité en eau et l'absence de grandes étendues d'eau de surface, excepté le Nil, ont un bon niveau d'accès à l'eau potable grâce à une bonne infrastructure d'exploitation croissante de leurs eaux fossiles transfrontalières et de dessalement de l'eau de mer. De l'autre côté, il y a les pays d'Afrique subsaharienne qui, en dépit de la diversité de grands fleuves (Congo, Niger, Sénégal, Chari, Logone, Volta, etc.), des grands lacs (Victoria, Albert, Lac Tchad, etc.) et des fortes potentialités en eaux souterraines, ont une faible couverture en eau potable liée essentiellement à l'absence et/ou l'insuffisance d'infrastructure de mobilisation et de distribution. Il est inconcevable que des pays comme la Guinée, qui reçoivent plus de 1 500 mm de précipitations par an, voient leurs populations mourir du fait du manque d'eau ou de la mauvaise qualité de l'eau de consommation. Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC, 2007) d'ici 2020, du fait des changements climatiques, 75 à 250 millions de personnes seront exposées à la rareté de l'eau et au stress hydrique en Afrique. Associée à l'augmentation de la demande, cette situation affectera les conditions de vie des populations et exacerbera les crises et les situations de conflits liés à l'eau.

Grâce notamment au consensus sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, ce secteur bénéficie actuellement quoiqu'insuffisamment, d'un certain nombre de pistes de mesures d'adaptation comme l'économie d'eau, la gestion de la demande ou le dessalement de l'eau de mer ou encore le développement du concept d'eau virtuelle. Des investissements récents dans la gestion des risques sont à souligner dans certains pays et régions ayant connu des changements hydrologiques importants.

L'insécurité alimentaire est une caractéristique fondamentale de la vulnérabilité de l'Afrique. Les progrès

dans la production agricole et l'accès à la nourriture seront sévèrement compromis dans beaucoup de pays africains du fait des changements et des variabilités climatiques. Les terres de cultures, la longueur de la saison de croissance des plantes, les rendements, particulièrement dans les zones marginales des régions arides et semi-arides, vont se réduire, ce qui affectera la sécurité alimentaire et aggravera la situation de malnutrition, déjà préoccupante sur le continent. Dans certains pays, les rendements des cultures pluviales seraient réduits d'au moins 50% d'ici 2020 (GIEC, 2007). À cause de l'augmentation des températures de l'eau, l'approvisionnement alimentaire local sera affecté par la réduction des ressources halieutiques dans les grands lacs, ce qui aggravera la surpêche.

Les effets des sécheresses récentes qu'ont connues les pays sahéliens dans les années 1970 et 1980 ont fait plus d'un million de victimes humaines. Elles ont entraîné le déplacement de plusieurs dizaines de millions de personnes. Elles ont déstructuré les sociétés pastorales qui survivent en marge de la société. Les leçons vécues dans cet épisode sont là pour nous démontrer l'urgence de la situation actuelle et éviter des conséquences encore plus dramatiques, notamment les migrations sauvages des jeunes Subsahariens vers l'Occident, les famines et autres conflits armés pour l'accès et le contrôle des ressources, comme c'est actuellement le cas au Darfour.

Dans le domaine de l'énergie, il est reconnu que l'Afrique dispose d'énormes potentialités, notamment celles provenant du sous-sol<sup>2</sup>. En effet, même si l'énergie est un secteur-clé dans le PIB des pays les mieux dotés en ressources minières ou forestières, l'Afrique est fortement limitée par la faiblesse de son réseau électrique. Cette situation compromet énormément son développement. Là aussi, il est tout autant contradictoire que le continent recèle d'un fort potentiel énergétique mais qu'il ait un faible taux de couverture énergétique et en particulier électrique le plus faible au monde. Le savoir sur les options stratégiques dans ce domaine fait encore défaut.

Ainsi, construire la capacité collective d'adaptation est une réponse de long terme exigeant des investissements conséquents. Ceux-ci ne doivent pas être limités aux secteurs identifiés comme les plus vulnérables mais permettre de répondre aux critères essentiels du développement humain : la satisfaction

2. Les combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon, le gaz sont disponibles sur l'ensemble du continent, mais font rarement l'objet d'exploitation et de valorisation pour l'approvisionnement local. La plupart des pays préfèrent exporter les matières premières à l'état brut pour bénéficier d'entrées de devises étrangères.

des besoins primaires, la santé, le savoir, l'innovation. Satisfaire les Objectifs du Millénaire pour le Développement est une priorité pour la construction de cette capacité d'adaptation<sup>3</sup>. Elle s'appuie ensuite sur les connaissances locales et les contextes humains, politiques et environnementaux avec leur valeur ajoutée propre et leur histoire.

S'adapter revient finalement à réduire la vulnérabilité, c'est-à-dire à donner aux pays les moyens de suivre une trajectoire de développement plus durable. Il est donc difficile de différencier les actions d'adaptation des actions de développement. L'adaptation se réfère bien sûr au développement durable, mais cible en particulier sa composante sociale. Parce que l'Afrique a une richesse dominée par le secteur des ressources naturelles, son développement ne peut être durable que s'il est orienté vers la prise en compte de l'environnement. En se référant à l'adaptation, ces composantes sociales et environnementales, loin d'être marginales, apparaissent comme les fondements sur lesquels les équilibres de populations, les équilibres environnementaux et les équilibres régionaux et politiques peuvent être maintenus.

L'adaptation invite donc à la redistribution et à un partage équitable des responsabilités des régions au réchauffement climatique et à leurs contributions respectives à l'effort d'adaptation. Elle peut être envisagée comme le moyen de permettre aux PED de rester des partenaires potentiels dans le commerce mondial, dans la croissance économique, dans la gouvernance globale et dans la sécurité internationale. Cependant, la croissance nécessaire des fonds consacrés à l'adaptation est aussi tributaire de la capacité des bénéficiaires à les utiliser le plus efficacement possible. Dans ce domaine, de nombreuses actions de renforcement de capacités doivent avoir lieu ainsi que des travaux permettant d'évaluer ces capacités.

Or, selon le rapport Stern, l'adaptation exigerait 40 milliards de dollars annuels d'investissements, un chiffre 100 fois plus élevé que le montant actuellement consacré par l'UNFCCC à l'adaptation. À titre de comparaison, l'Aide Publique au Développement dans le monde est de 100 milliards de dollars et les investissements directs étrangers 160 milliards de dollars (Banque mondiale citée par Kartha *et al.*, 2006).

Ainsi, pour les pays du Sud, le changement climatique, paradoxalement, est peut-être une chance ultime d'accéder à une redistribution des ressources et à un développement digne de ce nom. Ce peut être aussi une épreuve ultime susceptible de réduire à néant tous les efforts accomplis. ✨

## Bibliographie

- Banque mondiale (2006), Where is the wealth of Nations? measuring Capital for the 21<sup>st</sup> century, the World Bank, 188 p.
- GIEC, 2007, Climate Change (2007), The physical Science Basis; Mitigation; Impacts, Adaptation and Vulnerability; Mitigation (Summaries for Policymakers).
- GIEC (2001), Changements climatiques (2001), Rapport de synthèse (Résumé à l'intention des décideurs), 18<sup>e</sup> session du GIEC, Wembley, Royaume-Uni, 24-29 septembre 2001, 37 p.
- Giraud, P.N. et D. Loyer (2006), « Capital naturel et développement durable en Afrique », In Serge Michailof, Ed., *À quoi sert d'aider le Sud?*, Paris Economica.
- IEPF (2007). Une initiative francophone pour le climat, 16 p.
- Karta, S., Bhandari, P., van Schaik, Cornland, D., Kjellen, B. (2006). Adaptation as a Strategic issue in The Climate Negotiations, ECP report n° 3, CEPS-CLIPORE, 28 p.
- Klein, R.J.T. (2002), Climate change, Adaptive capacity and Sustainable development, Potsdam Institute for Climate Impact research, Germany, OECD Headquarters, 13-14 mars, 10 p.
- Munasinghe, M. (2003), Analysing the nexus of sustainable development and climate change: An overview, OECD/MIND, Sri Lanka, 53 p.
- Nations Unies (1998), Protocole de Kyoto à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 24 p.
- OSS (2006), West Africa's vulnerability to climate impacts on water resources, and desertification, 19 p.
- Sokona, Y. (2001), « Marrakech et au-delà... », Bulletin Africain (Point de vue), n° 14 hors série, RABEDE, Enda Tiers-monde, octobre, Dakar (Sénégal).
- Stern, N. (2007), The Economics of Climate Change, Cambridge University Press, 712 p.
- Toulmin, C. (2007), Africa's prospects up in smoke? IIED, 14 p.
- UNCCD (1994), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.
- United Nations (1992), United Nations Framework Convention on Climate Change, 33 p.
- UNFCCC (2006), Background paper for the African Workshop on Adaptation Implementation of Decision 1/CP.10 of the UNFCCC Convention, Accra (Ghana), 21-23 novembre, 54 p.

3. C'est la conclusion d'une série d'enquêtes menée par l'IEPF auprès des points focaux africains à la COP12.